



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Implantation d'une plateforme de messagerie au sein du Parc d'Activités Bois de l'Epine de la commune de Ris-Orangis (91)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI VAILOG France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

VERON Eric, General Manager

RCS / SIRET

8 4 9 9 3 6 5 3 9 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société Civile Immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (...) ou une emprise au sol (...) comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	La surface de plancher de la messagerie sera de l'ordre de 14 240 m ² répartie entre la partie cross-dock (environ 13 160 m ²) et la partie bureau en R+1 (environ 1 080 m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la démolition d'un ancien bâtiment industriel et en la création d'une plateforme de messagerie. Ce projet est prévu au sein des terrains localisés sur le Parc d'activités Bois de l'Epine au niveau des parcelles n°55 et 56 de la section AO du cadastre de la commune de Ris-Orangis (91). Les terrains s'étendent ainsi sur 38 702 m². L'établissement projeté sera constitué d'un bâtiment de cross-docking représentant environ 13 160 m² associé à des bureaux en R+1 (environ 1080 m² de surface de plancher), des voiries et des aires de stationnement et d'espaces-verts.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la création d'une plateforme de messagerie en vue de répondre à des besoins d'équipements logistiques dans le secteur géographique compte tenu des axes de desserte proches (La Francilienne et l'A6).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet se composera des étapes suivantes :

- démolition des bâtiments existants,
- terrassement,
- réalisation des fondations,
- construction des structures,
- aménagements intérieur et extérieur du bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité consistera en une activité de messagerie. Elle comprendra des phases de réception, de groupage/dégroupage des marchandises et d'expédition.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure relative au permis de construire incluant le permis de démolition (Code de l'Urbanisme).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise des terrains	38 702 m ²
Bâtiment (emprise au sol)	Environ 13 700 m ²
Voiries, quais, aires de stationnement	Environ 17 440 m ²
Espaces-verts	Environ 7 560 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue du Front Populaire
Parc d'Activité Bois de l'Epine
91 130 Ris-Orangis

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2 ° 2 3 ' 5 3 " E Lat. 4 8 ° 3 7 ' 4 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 "Bois de Saint Eutrope" (110001643) localisée à plus de 900 m à l'Ouest du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la commune de Ris-Orangis est impacté par le bruit émis par les axes routiers du secteur et notamment la RN104 et l'A6. Cette exposition fait l'objet du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de 1 ^{ere} échéance approuvé par l'arrêté n°487 du 7 novembre 2012 pour le département de l'Essonne.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ris-Orangis est intégrée au périmètre du Plan de Prévention des Risques technologiques d'Antargaz et CIM approuvé par l'arrêté préfectoral du 4 avril 2018. Cependant, les terrains d'implantation de la messagerie ne sont pas intégrés dans le périmètre de ce PPRT. La commune de Ris-Orangis est également concernée par le PPR inondation de la vallée de la Seine approuvé par l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2003. Les terrains d'implantation de la messagerie ne sont pas localisés dans le périmètre de ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas recensés comme sites et sols pollués dans les bases de données du BASOL et du BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ris-Orangis est localisée dans la zone de répartition des eaux de la Beauce.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Après consultation de l'ARS, il ressort qu'un captage d'alimentation destiné à l'alimentation humaine est présent sur la commune de Ris-Orangis. Il a une vocation industrielle. Ce captage dispose de périmètres de protection uniquement au droit du site de fabrication. Les terrains d'implantation de la plateforme de messagerie ne sont donc pas concernés par le périmètre de protection de ce captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches sont localisés à plus de 6 km au Sud des terrains d'implantation de la messagerie. Il s'agit : - du "Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne "(FR1100805) - directive habitats - du "Marais d'ltteville et de Fontenay-le-Vicomte" (FR1110102) - directive oiseaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement entraînera la consommation d'eau principalement pour les besoins du personnel . L'eau utilisée proviendra du réseau d'adduction en eau potable communal auquel l'établissement sera raccordé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition de l'ancien bâtiment industriel entraînera la création d'un excédent en matériaux. Ces matériaux seront autant que possible réutilisés sur site ou évacués vers des filières agréées. Outre l'excédent associé à la déconstruction du bâti, un équilibre en matériau devrait être atteint.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'accueil de la plateforme de messagerie est d'ores et déjà imperméabilisé. Il ne représente pas une zone propice pour le développement d'une faune et d'une flore d'intérêt.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en la démolition d'un ancien bâtiment industriel et en la construction d'une nouvelle plateforme de messagerie. Le projet ne sera donc pas à l'origine d'une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont localisés en dehors du périmètre du PPRT des sociétés Antargaz et CIM.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont localisés en dehors du périmètre du PPR inondation de la Vallée de la Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement de la plateforme de messagerie sera à l'origine d'un trafic de véhicules légers liés au personnel (environ 90 par jour) et de poids lourds (environ 250 par jour). Il peut être noté que l'implantation de la plateforme permet d'accéder rapidement et aisément aux grands axes de circulation du secteur (N104 "La Francilienne" et A6) via la RD31 sans traverser de zones densément habitées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les émissions sonores générées par la plateforme seront principalement associées au trafic des poids lourds et dans une moindre mesure des véhicules légers, transitant sur le site. Néanmoins, les émissions s'inséreront dans le contexte local marqué par les émissions sonores générées par les axes de circulations du secteur (Francilienne et A6).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La plateforme de messagerie sera équipée d'un éclairage des zones de circulation extérieures et des accès afin de garantir la sécurité du personnel de l'établissement.</p> <p>Résultat de la localisation des terrains, l'environnement est marqué par un fort halo lumineux en période nocturne, associé à l'éclairage public, des véhicules, des sociétés,...</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront associés au trafic des véhicules transitant sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des eaux usées sanitaires seront générées et seront dirigées vers le réseau d'eaux usées de la commune de Ris-Orangis.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de l'établissement entraînera la production de déchets non dangereux de type déchets de bureaux, cartons, palettes, emballages etc. Des déchets dangereux pourront être produits lors d'opérations de maintenance des équipements.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bandes de végétation sur le domaine public limitent la visibilité du bâtiment industriel actuel. Ces effets seront maintenus avec la plateforme de messagerie. De plus, un aménagement d'espaces-vert est également prévu afin d'insérer la messagerie dans l'environnement local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en la démolition d'un ancien bâtiment industriel localisé sur un Parc d'Activités en vu de le remplacer par une nouvelle plateforme de messagerie. Cette occupation future des sols est en adéquation avec la vocation de la zone Ula définie par le PLU communal.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures prévues dans le cadre de l'implantation de la plateforme de messagerie consistent en :

- l'implantation sur des terrains d'ores et déjà industrialisés, évitant par conséquent la destruction d'espaces à vocation agricole; forestière, ou présentant un intérêt pour la biodiversité,
- l'implantation à proximité d'axes de circulation d'envergure aisément accessibles sans traverser de zones densément habitées,
- l'aménagement d'espaces-verts pour favoriser l'insertion paysagère du futur bâtiment.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature du projet consistant en la construction d'une plateforme de messagerie au niveau de terrains d'ores et déjà industrialisés et localisés sur un Parc d'Activités à proximité d'axes de circulation d'envergure, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

05/06/2019



Signature

DocuSigned by:

138FA3728F4B45B...



Carte de localisation
Projet SCI VAILOG
à RIS-ORANGIS (91)

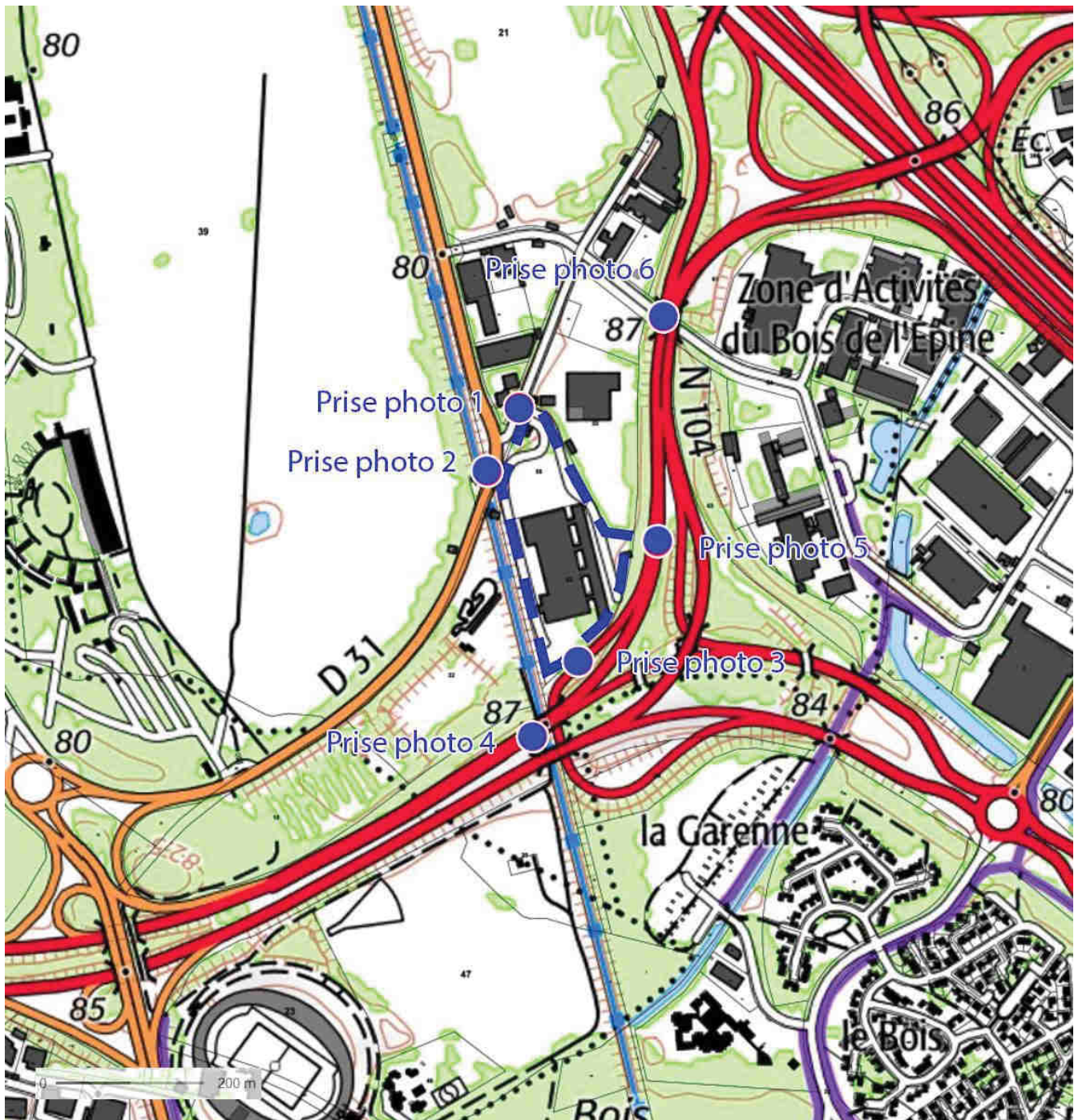
-  Emprise du projet
-  Limites communales



Annexe n°3 – Photographies de la zone d'implantation

Source des prises de vue : Google Street View

Localisation des prises de vue :



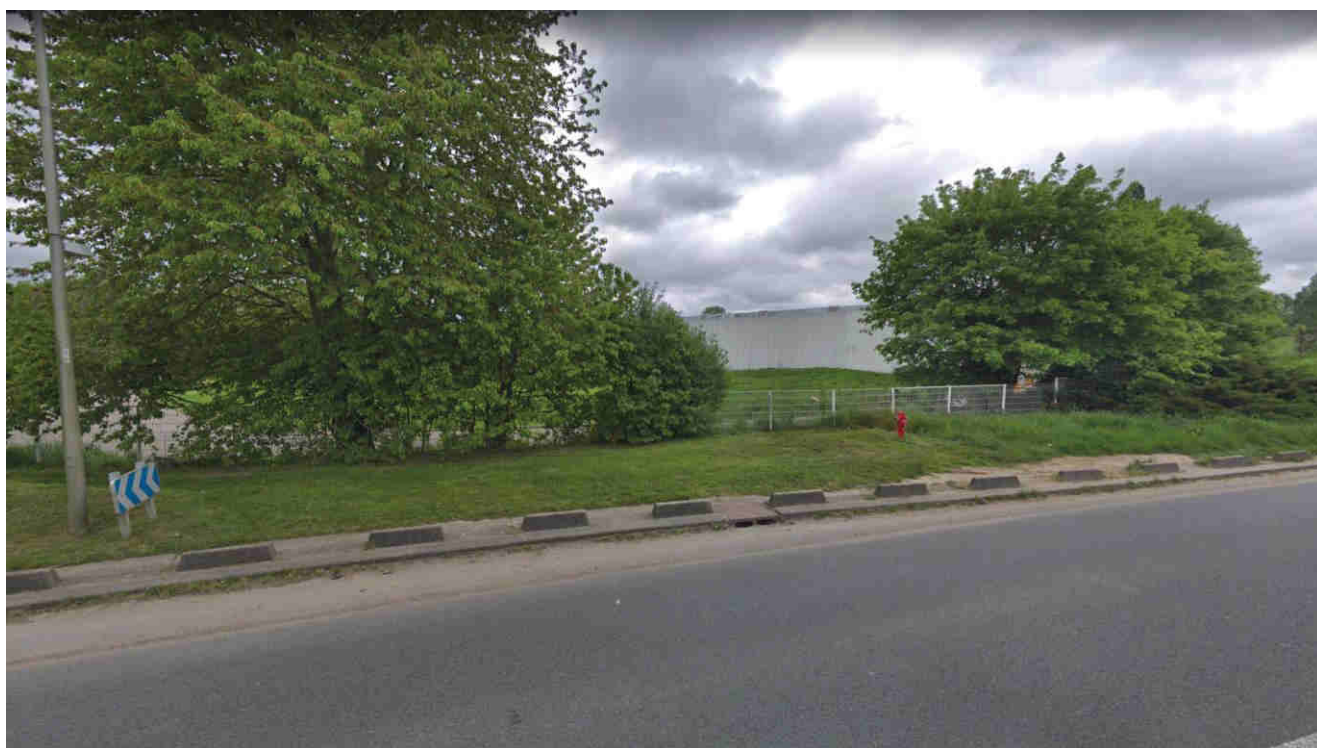
Prises de vues rapprochées : photos n°1, 2 et 3.

Prises de vues éloignées : photos n°4, 5 et 6

Prise de vue n°1 – date : avril 2018



Prise de vue n°2 : avril 2018



Prise de vue n°3 : avril 2018



Prise de vue n°4 : octobre 2018



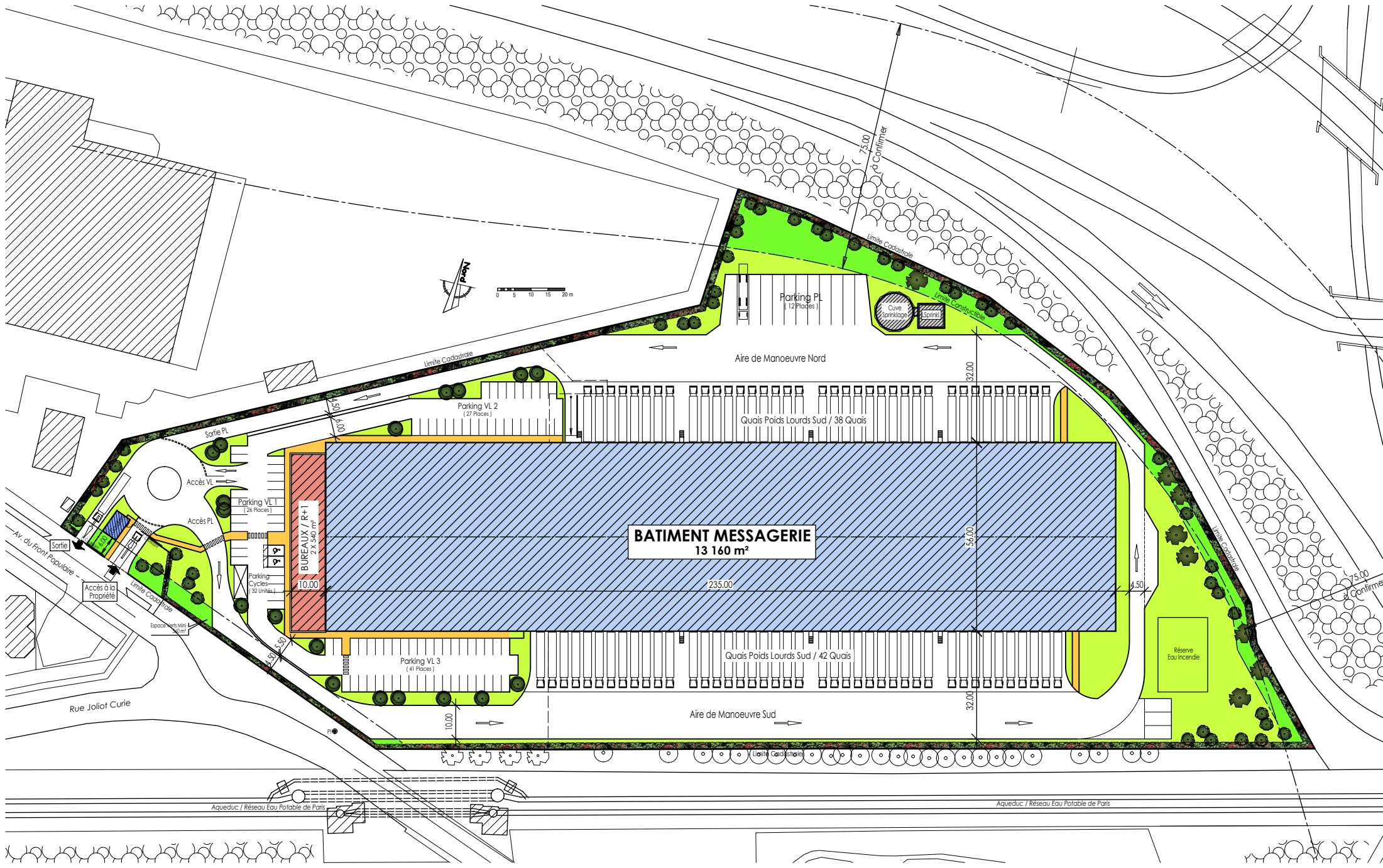
Prise de vue n°5 : octobre 2018



Prise de vue n°6 : octobre 2018





SCI VAILOG France
PROJET DE CONSTRUCTION
 11 avenue du Front Populaire - 91130 RIS ORANGIS





Plan des abords

Projet SCI VAILOG
à RIS-ORANGIS (91)

 Emprise du projet

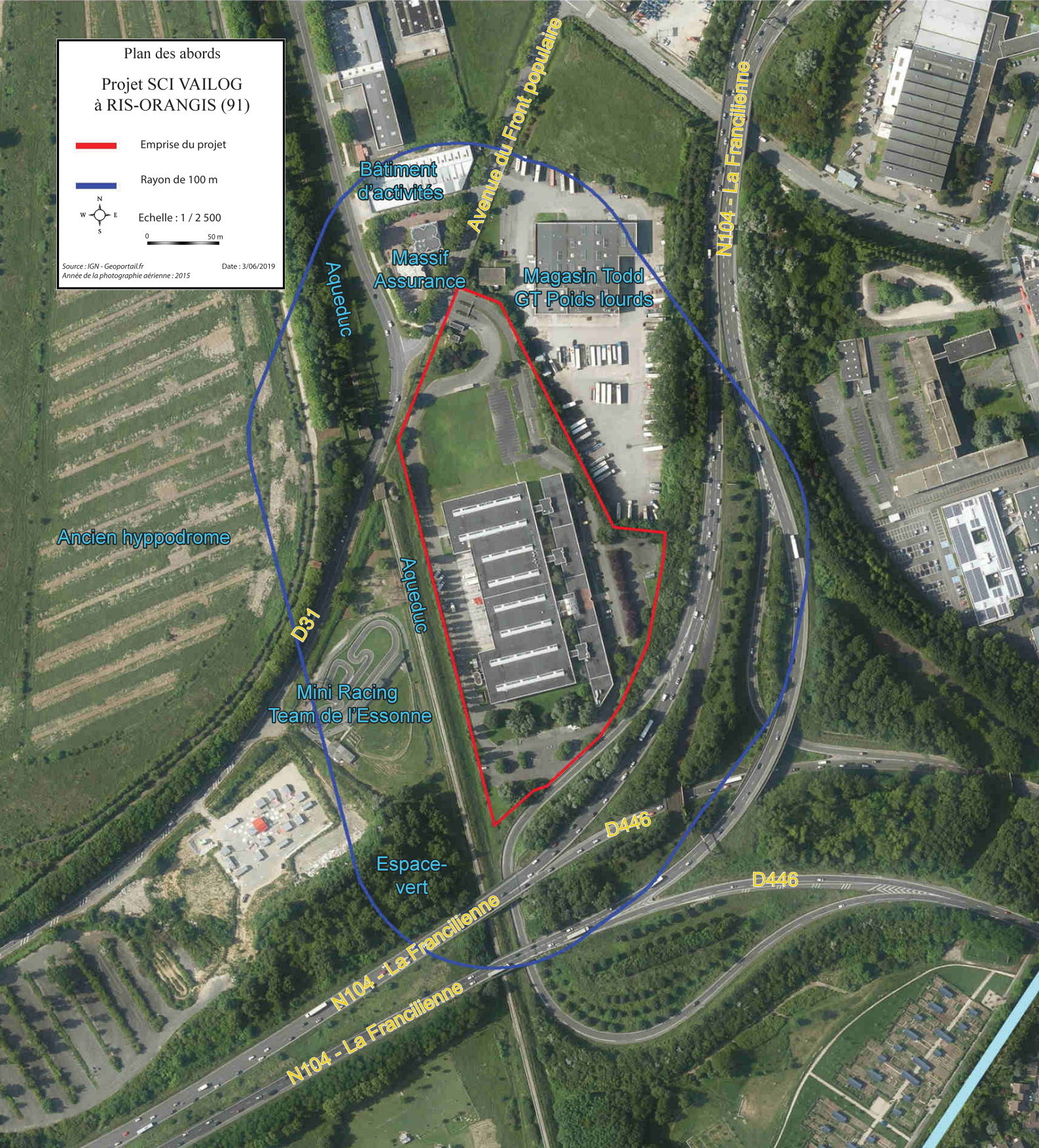
 Rayon de 100 m

 Echelle : 1 / 2 500

 0 50 m

Source : IGN - Geoportail.fr
Année de la photographie aérienne : 2015

Date : 3/06/2019



Ancien hippodrome

Bâtiment d'activités

Massif Assurance

Magasin Todd GT Poids lourds

Mini Racing Team de l'Essonne

Espace-vert

Avenue du Front populaire

N104 - La Francilienne

D31

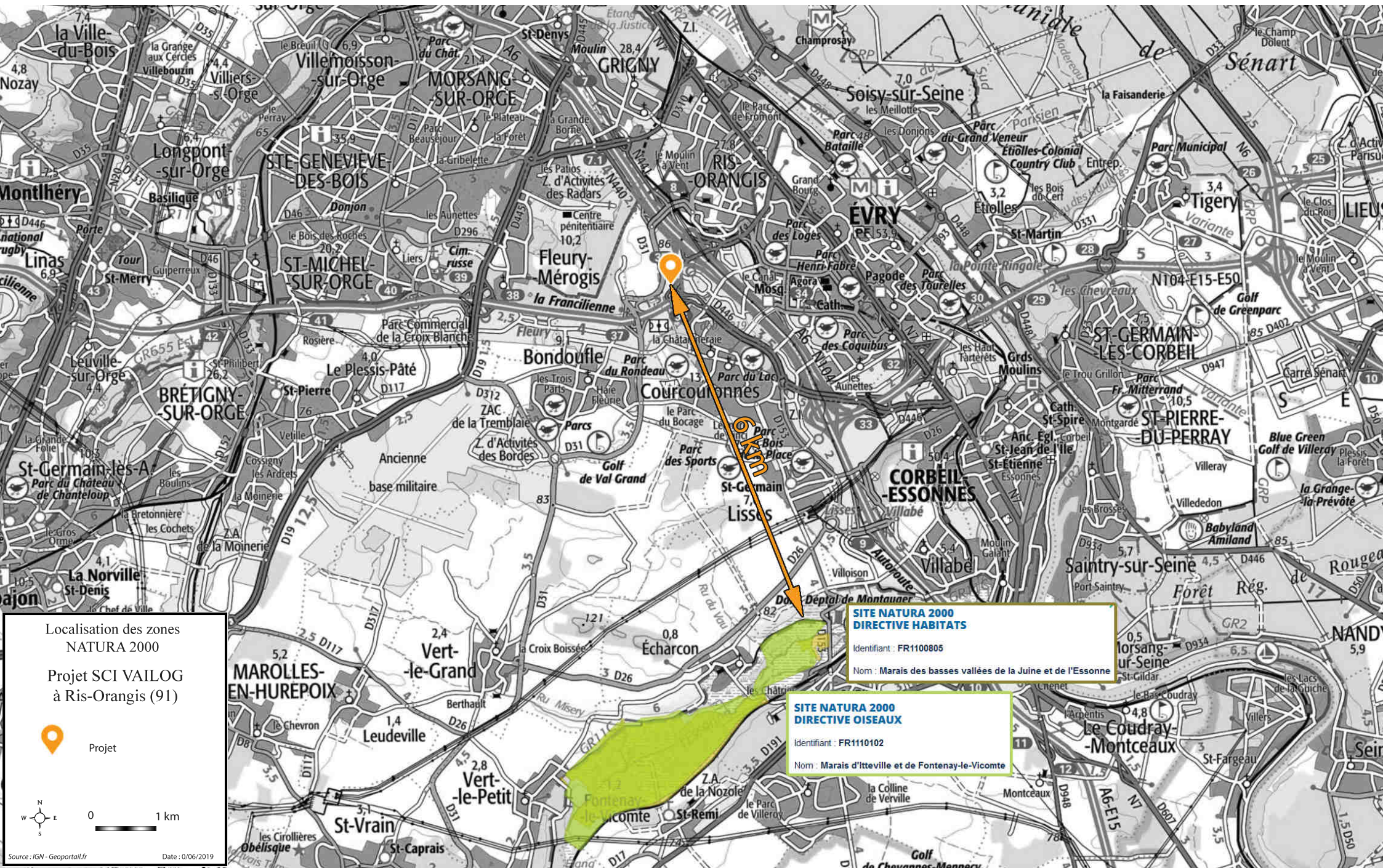
Aquaduc

D446

D446

N104 - La Francilienne

N104 - La Francilienne



Localisation des zones
NATURA 2000

Projet SCI VAILOG
à Ris-Orangis (91)



Projet



0 1 km

**SITE NATURA 2000
DIRECTIVE HABITATS**

Identifiant : FR1100805
Nom : Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne

**SITE NATURA 2000
DIRECTIVE OISEAUX**

Identifiant : FR1110102
Nom : Marais d'itteville et de Fontenay-le-Vicomte